

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 50971 B1** (51) Cl. internationale : **H01R 11/28; H01R 13/58; H01R 13/447**
(43) Date de publication : **28.02.2022**

(21) N° Dépôt : **50971**

(22) Date de Dépôt : **03.07.2018**

(30) Données de Priorité : **05.07.2017 IT 201700075174**

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/IB2018/054922 03.07.2018**

(71) Demandeur(s) : **Brescianini, Davide, Via G.B. Vico 3/B 20010 Pogliano Milanese (IT)**

(72) Inventeur(s) : **Brescianini, Davide**

(74) Mandataire : **SABA & CO., TMP**

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP18749138.6

(54) Titre : **ÉLÉMENT DE RECOUVREMENT POUR UN PÔLE D'ALTERNATEUR**

(57) Abrégé : L'invention concerne un élément de recouvrement (1) pour un pôle d'alternateur (3) comprenant un corps (2) de l'élément de recouvrement qui est doté d'une partie (2a) conçue pour être montée sur le pôle (3) de l'alternateur et une partie (2b) conçue pour être montée sur le câble (4) qui est connecté au pôle d'alternateur, dont la particularité consiste en ce que la partie (2a) du corps (2) qui est conçu pour être monté sur le pôle d'alternateur est dotée d'une pluralité de dents d'accouplement (10) qui sont conçues pour permettre l'accouplement à une bride d'accouplement (11) du pôle d'alternateur, au moins l'une des dents (10) étant élastiquement déformable de manière à permettre l'accouplement de l'élément de recouvrement à différents diamètres de la bride d'accouplement (11).

REVENDICATIONS

1. Élément de recouvrement (1) pour un pôle d'alternateur (3), comportant un corps (2) de l'élément de recouvrement qui est pourvu d'une première partie (2a) adaptée pour être montée sur le pôle (3) de l'alternateur et d'une seconde partie (2b) adaptée pour être montée sur un câble (4) qui est relié audit pôle d'alternateur, dans lequel ladite première partie (2a) du corps (2) qui est adaptée pour être montée sur le pôle d'alternateur est pourvue d'une pluralité de dents de couplage (10) qui sont adaptées pour permettre un couplage à un rebord de couplage (11) dudit pôle d'alternateur, au moins une desdites dents (10) faisant élastiquement ressort de manière à permettre le couplage dudit élément de recouvrement à différents diamètres du rebord de couplage (11), caractérisé en ce que ladite première partie (2a) du corps (2) de l'élément de recouvrement qui est adaptée pour être montée sur ledit pôle d'alternateur (3) est intérieurement pourvue de dents de centrage (15) qui sont adaptées pour permettre le centrage dudit pôle (3) par rapport à ladite première partie (2a) de l'élément de recouvrement (1).

2. Élément de recouvrement selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte trois dents de couplage (10) qui font élastiquement ressort et sont pourvues de discontinuités par rapport à la partie inférieure de ladite première partie (2a) du corps (2) de l'élément de recouvrement (1) qui est adaptée pour être montée sur ledit pôle d'alternateur (3).

3. Élément de recouvrement selon une ou plusieurs des revendications précédentes, caractérisé en ce que ladite seconde partie (2b) du corps (2) de l'élément de recouvrement (1) qui est adaptée pour être montée sur ledit câble (4) est intérieurement pourvue d'une paire de

dents (17, 18) qui sont adaptées pour permettre le couplage de ladite seconde partie (2b) audit câble (4).

4. Élément de recouvrement selon une ou plusieurs des revendications précédentes, caractérisé en ce
5 que ladite seconde partie (2b) est pourvue d'un élément de couplage (6) qui est relié d'une manière captive à ladite seconde partie (2b) et est adapté pour permettre le serrage dudit câble (4).

5. Élément de recouvrement selon la revendica-
10 tion 4, caractérisé en ce que ledit élément de couplage (6) est pourvu d'une pluralité de dents (7, 8) qui sont adaptées pour permettre le serrage de câbles de différentes dimensions.

6. Élément de recouvrement selon une ou plu-
15 sieurs des revendications précédentes, caractérisé en ce que lesdites dents (10) adaptées pour permettre le couplage du pôle d'alternateur (3) audit rebord (11) sont pourvues d'une encoche (12) qui est adaptée pour permettre l'insertion d'un outil pour libérer lesdites
20 dents.

7. Élément de recouvrement selon une ou plu-
sieurs des revendications précédentes, caractérisé en ce que ladite seconde partie (2b) du corps (2) de l'élément de recouvrement qui est adaptée pour recouvrir ledit
25 câble (4) est pourvue d'encoches (20) qui sont adaptées pour permettre le passage d'une attache pour la fixation dudit élément de recouvrement audit câble (4) dans l'éventualité d'une rupture desdites dents de couplage (10) en vue d'un couplage audit rebord (11).

8. Élément de recouvrement selon les revendica-
30 tions 4 ou 5, caractérisé en ce que ledit élément de couplage (6) qui est relié d'une manière captive à ladite seconde partie (2b) du corps (2) de l'élément de recouvrement qui est adaptée pour recouvrir ledit câble (4)

3

est prévu en deux demi-cercles, qui sont mutuellement reliés et sont adaptés pour se serrer autour dudit câble.